



Lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement à l'école

Vous êtes invités par vos professeurs à remplir un questionnaire d'auto-évaluation sur le harcèlement à l'école.

Pourquoi ?

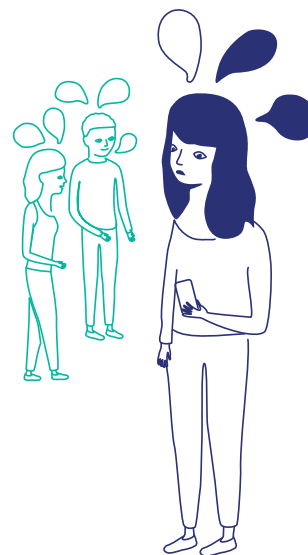
- ✓ Pour **mieux détecter les situations de harcèlement** au sein de l'école, du collège ou du lycée
- ✓ Pour **éviter l'installation de situations de harcèlement** entre élèves
- ✓ Pour **engager toute l'école, le collège ou le lycée** dans la lutte contre le harcèlement

Comment ?

- ✓ Au cours d'une **séquence dédiée** à la lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement
- ✓ Sur la base du **volontariat** : vous n'êtes pas obligé de remplir le questionnaire ni d'indiquer vos nom et prénom ou de répondre à toutes les questions
- ✓ En présence d'**adultes disponibles** pour répondre à vos éventuelles questions
- ✓ En **prenant le temps** que vous souhaitez

Pour en faire quoi ?

- ✓ Vos **professeurs vont ramasser** les questionnaires et les analyser pour :
 - prendre en charge les situations de harcèlement qui seraient repérées. Si vous avez indiqué vos nom et prénom, et si vos réponses montrent que vous souffrez peut-être de harcèlement, l'équipe ressource pourra prendre en charge votre situation et la résoudre ;
 - évaluer s'il existe un **phénomène de harcèlement** dans la classe, dans l'école ou dans l'établissement et agir en conséquence ;
 - évaluer la **qualité de vie** à l'école ou dans l'établissement et mettre en place des actions pour l'améliorer.Ils **partageront** ensuite leur analyse avec le directeur de l'école ou le chef d'établissement et vous informeront, vous et vos parents, des résultats de l'enquête.
- ✓ Les questionnaires remplis dans quelques écoles et établissements scolaires tirés au sort serviront à réaliser une **analyse statistique sur le harcèlement** à l'échelle nationale.



Il y a toujours une personne de confiance pour en parler dans votre établissement.

Vous pouvez aussi appeler le



NON AU HARCÈLEMENT

www.nonauharcèlement.education.gouv.fr